



modification durée du congé parental lors du renouvellement

Par **laure14**, le **09/02/2012** à **14:17**

Bonjour, j'aimerais savoir si un employeur peut refuser que je change la durée de mon congé parental lors d'un renouvellement (pour un 2e enfant).
je souhaite prendre 6 mois dans un premier temps et si ma situation financière me le permet renouveler pour une période d'un an et un deuxième renouvellement me poussant jusqu'aux 3 ans de ma fille. je sais qu'on peut le faire mais ce que je veux savoir c'est si un employeur peut me le refuser et m'obliger à renouveler pour des périodes de 6 mois puisque ma demande initiale était de 6 mois
merci d'avance
Laure

Par **P.M.**, le **09/02/2012** à **16:34**

Bonjour,
Les renouvellements suivants peuvent être d'un an sans que l'employeur ne puisse s'y opposer mais normalement ils sont limités à deux...